

REVUE DE PRESSE DU 31/07/2017

1- La compagnie nationale Sonatrach et Samsung Engineering ont réglé à l'amiable un différend concernant des travaux au niveau de la raffinerie de Skikda, a indiqué dimanche Sonatrach dans un communiqué. "Sonatrach et Samsung Engineering sont parvenus, le mercredi 19 juillet 2017 à Alger, à un accord global portant règlement à l'amiable du différend relatif à la clôture du contrat de réhabilitation et d'adaptation des installations de la raffinerie de Skikda", précise la même source.

APS.

2- L'accélération du processus de transformation et de reconfiguration de l'économie du pays sera au centre de la prochaine réunion de la Tripartite, prévue le 23 septembre prochain à Ghardaïa, a indiqué dimanche à Alger le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd. "Nous venons d'avoir avec le Premier Ministre une rencontre riche et fructueuse", a déclaré à la presse M. Sidi Saïd à l'issue de la réunion préparatoire de la prochaine Tripartite, tenue à huis-clos au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, en présence des représentants des organisations patronales et de l'UGTA, signataires du Pacte National économique et social de croissance.

APS.

3- L'ordre du jour de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA), prévue le 23 septembre à Ghardaïa, devra être défini "avant la fin août", a indiqué, dimanche à Alger, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. "Nous invitons toutes les parties prenantes à la prochaine Tripartite de soumettre leurs propositions, au cours du mois d'août, sur l'ordre du jour et les questions qui devraient être évoquées lors de la prochaine réunion de la Tripartite. On doit trancher sur cette question et arrêter l'ordre du jour avant la fin août", a souligné M. Tebboune lors de la réunion préparatoire de la Tripartite.

APS.

4- La première phase d'élaboration du nouveau cahier des charges régissant l'industrie automobile en Algérie a été finalisée, a indiqué dimanche le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué. Lors de cette première phase, plusieurs réunions, regroupant des cadres de ce ministère et des experts du domaine, ont eu lieu "afin d'apporter des modifications et de rectifier le texte en vigueur qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés par les pouvoirs publics", note la même source.

APS.



5- Les opérations de rapatriement des ressortissants africains vers leurs pays d'origine, à la demande de ces pays, ont coûté à l'Algérie 1,2 milliard de dinars depuis 2014, a affirmé dimanche à Alger la présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNHD), Fafa Sid Lakhdar Ben Zerrouki. Intervenant lors des travaux d'une Journée d'études organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la traite d'humains, la présidente du CNDH a indiqué que l'Algérie avait dépensé, entre 2014 et 2016, "80 milliards de centimes pour des opérations de rapatriement ayant concerné 6.000 enfants et 18.000 femmes vers leurs pays d'origine", soulignant que "40 milliards de centimes seront encore alloués à ce type d'opérations".

APS.

6- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a reçu dimanche, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Ibrahim Abdelaziz Assahlaoui avec lequel il a examiné les relations et la coopération fructueuse entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. "Lors de cet entretien qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux pays frères, l'Algérie et le Qatar, les deux responsables ont évoqué les liens de fraternité qui unissent les deux peuples frères à travers la coopération fructueuse dans différents domaines", précise le communiqué.

APS.

7- Le Ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué, dimanche à Souk Ahras, qu'une dimension touristique et de loisirs sera "prochainement" conférée aux barrages avec la préservation des ressources en eau. s'exprimant lors d'un point de presse, tenu au niveau du barrage d'Oued Djedra à Souk Ahras, le ministre, s'appuyant sur l'expérience internationale dans ce domaine, a fait savoir qu'un dossier et un cahier des charges a été élaboré au niveau du ministère des Ressources en Eau concernant l'investissement dans le cadre de la concession afin d'aménager les rives des barrages pour en faire des lieux de détente et de loisirs pour les jeunes et les familles, et ce en accordant la surveillance aux éléments de la protection civile.

APS.

8- 91 individus impliqués dans différents crimes ont été arrêtés par les éléments de police de la Sûreté d'Alger lors de descentes menées dans plusieurs quartiers populaires, notamment au niveau des points noirs et les lieux suspects, a indiqué dimanche un communiqué des services de la Sûreté nationale. Ces interpellation ont eu lieu en raison de l'implication des mis en cause dans différents crimes comme le trafic de drogues et de psychotropes et le port d'armes blanches légalement prohibées, précise le communiqué.

APS.

9- Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 22 autres ont été blessées à la suite de huit (8) accidents de la circulation survenus sur le territoire national durant la période du 29 au 30 juillet 2017, indique dimanche, dans un communiqué, la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Annaba avec 03 personnes décédées et 09 autres blessées, tandis que 5 autres sont en état de choc, suite au carambolage de quatre véhicules légers, survenu sur la RN n 21, au lieu-dit El-Karma, commune et daïra d'El-Hadjar, précise la même source.

APS.



<u>A lire:</u> Industrie automobile: finalisation de la 1ère phase du cahier des charges

La première phase d'élaboration du nouveau cahier des charges régissant l'industrie automobile en Algérie a été finalisée, a indiqué dimanche le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué.

Lors de cette première phase, plusieurs réunions, regroupant des cadres de ce ministère et des experts du domaine, ont eu lieu "afin d'apporter des modifications et de rectifier le texte en vigueur qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés par les pouvoirs publics", note la même source.

"Les principales conclusions de cette première étape portent principalement sur l'exigence, à moyen terme, d'exporter une partie de la production et d'exiger une participation minimale du partenaire étranger dans le capital des sociétés algériennes créées", précise le ministère.

Le projet de texte exige aussi des constructeurs de mobiliser leurs sous-traitants et équipementiers afin d'aider les entreprises nationales à augmenter le taux d'intégration et d'encourager la création d'une industrie de sous-traitance, souligne-t-il.

Les propositions prévoient certaines mesures transitoires pour permettre l'application de mesures qui seront arrêtées par le nouveau cahier des charges, poursuit le ministère qui avance que d'autres réunions se tiendront dans les prochains jours avec les opérateurs concernés par cette activité.

L'objectif de ces consultations est de "parvenir à un texte consensuel qui implique, sans exclusion, toutes les parties prenantes concernées par cette activité", ajoute le communiqué.

Le ministre de l'Industrie et des mines, Mahdjoub Bedda, "veillera à ce que ce cahier des charges, qui va être finalisé incessamment, tienne compte des intérêts de toutes les parties".

APS.